

Compte-rendu du conseil municipal du 28/01/2019

Présents : Xavier Maingue, Elisabeth Laffont, Patricia Lévêque, Véronique Le Gars, Mathieu Rousseaux, Etienne Chatelon, Laurence Vallat, Vincent Thomas, Agnès Courbon

Pouvoir : Claire Meyer à Agnès Courbon

Secrétaire de séance : Agnès Courbon

Approbation du compte-rendu du conseil du 17 décembre 2018 : **Approuvé à l'unanimité**

Décision sur la mise aux normes des assainissements non collectifs :

Un courrier individualisé avec la parcelle concernée, les défauts constatés dans le contrôle de 2012 sera adressé aux propriétaires dont l'installation n'est pas aux normes (P0 et P1). Il précisera le délai au bout duquel l'astreinte sera mise en recouvrement (pour les P0, le délai sera plus court) si aucune démarche n'a été faite (devis...), suivi d'une obligation de travaux. L'astreinte sera d'un montant de 80 euros. Des réunions explicatives seront organisées de 9 h30 à 11 h30 le 2 mars, le 23 mars, avec possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces permanences.

Approuvé à l'unanimité

Changement temps de travail suite avis du Comité Technique du CDG pour l'agent communal : le Comité Technique a donné un avis favorable au passage de 24,5 heures à 29,75 heures au premier février avec affiliation à la CNRACL. Le tableau des effectifs est modifié en conséquence. **Approuvé à l'unanimité**

Ecole :

Une rencontre a eu lieu avec l'inspection académique dans le cadre de la future organisation de l'école du fait de l'obligation scolaire à 3 ans. L'inspection académique ne se positionnera qu'une fois les décrets et textes validés à ce sujet, ce qui n'est pas encore le cas.

Décision sur le rythme scolaire : seules 3 familles ont répondu à l'enquête. Une est pour rester à 4,5 jours, une pour passer à 4 jours et une qui valide les 2 formules. Les parents présents au conseil sont pour 4,5 jours. L'intérêt de l'enfant invoqué lors de la mise en place de la réforme reste au coeur de nos préoccupations mais si une contrainte administrative s'impose, cette décision pourrait être rediscutée.

Pour le passage à 4 jours : 2

Pour rester à 4,5 jours : 6

Abstention : 2

Demande de subvention classe de découverte pour 10 enfants du CP au CM1. Le conseil décide de donner 60 euros par enfant. Les enfants de grande section seront gardés à l'accueil municipal et la mairie participera aux activités prévues cette semaine-là pour eux.

Abstention : 2

Pour : 8

Bail du terrain loué situé « Le Pavillon » : le bail doit être annulé car le terrain va être vendu à la CCMP. **Approuvé à l'unanimité**

Questions diverses

Hangar :

Le SIEL ne fait plus d'installations de panneaux photovoltaïques en dessous de 200 m² car les prix de rachat ont beaucoup baissé. Le conseil abandonne l'idée de couvrir donc le futur hangar communal.

Eau et assainissement : devis pour l'installation d'une chloration automatisée validé .

Prochain conseil le 11 Février 2019